

Droit des marques

Votre marque est votre atout. Nous sommes à vos côtés pour la préserver. Avec vous, la gestion de votre portefeuille de marques est entre de bonnes mains. Nos avocats s'occupent des procédures d'enregistrement, des procédures d'opposition, des stratégies de protection de vos marques. Nous pouvons auditer votre portefeuille et vous conseiller sur la vente de vos marques, sur vos licences ou vos titres.

Si vous avez des litiges de type actions en contrefaçon, en concurrence déloyale et parasitisme, au niveau national ou multinational nous sommes également là pour vous accompagner.

Expériences représentatives

Assistance et défense d'un groupe pharmaceutique international basé aux Etats-Unis dans le cadre d'un contentieux multi-juridictionnel relatif à sa marque phare (en collaboration étroite avec nos bureaux de Londres, Hambourg et Washington DC).

Conseil d'un célèbre distributeur européen de vêtements en ligne dans le cadre d'un contentieux mondial l'opposant à un distributeur de vêtements destinés aux cyclistes.

Conseils et assistance réguliers, notamment en droit des marques, en amont du lancement de nouveaux produits sur le marché français.

Hogan Lovells a remporté l'Or en Propriété intellectuelle au Palmarès des Avocats 2016.

Contacts

Marie-Aimée De Dampierre,
Paris

Pratiques

Propriété intellectuelle

Assistance et représentation d'un fabricant de pneus dans un litige en matière de contrefaçon de marque et de concurrence déloyale.

Marie-Aimée de Dampierre a été récompensée dans la catégorie Droit des Marques dans le cadre des "Euromoney European Women in Business Law Awards" en 2014 et 2016.